



Appel d'offres « Soutien Post-campagne IODP-France »

Soumission d'un projet et procédure

Cet appel d'offres est destiné spécifiquement au financement de **l'exploitation des données et échantillons prélevés au cours des expéditions de forage scientifique**. Les projets portant sur des expéditions venant de s'achever seront financés en priorité. Les demandes portant sur l'exploitation d'expéditions anciennes (programmes DSDP, ODP et IODP ≥ 2 ans) seront également considérées.

1. EXPÉDITIONS RÉCENTES

Un seul dossier par expédition doit être soumis, commun à l'ensemble des scientifiques rattachés à des laboratoires français ayant fait partie de l'équipe embarquée ainsi que de leurs éventuels collaborateurs à terre.

Nous encourageons les demandeurs à faire état de leurs besoins pour un premier traitement efficace et rapide des données pendant la période comprise entre la fin de l'expédition et le second post-cruise meeting.

Les missions dédiées au « post-Cruise meeting » et à un éventuel « post-Cruise sampling » sont prises en charge automatiquement sur le budget de fonctionnement du bureau IODP- France et ne doivent pas faire l'objet d'une demande au présent appel d'offres.

2. EXPÉDITIONS ANCIENNES

Les demandes portant sur l'exploitation des données ou des échantillons **d'expéditions anciennes** (DSDP, ODP, IODP ≥ 2 ans) pourront être financées dans la limite du budget disponible et si l'intérêt du retour sur ces carottes/données est clairement argumenté. Elles pourront émaner de tout chercheur rattaché à un laboratoire français.

Veuillez préciser si les échantillons sont disponibles dans le laboratoire du (des) demandeur(s) ou s'ils doivent faire l'objet d'une demande d'échantillon (sample request) auprès d'IODP. Le cas échéant, veuillez préciser dans quelle carothèque les échantillons sont stockés et si le ré-échantillonnage nécessitera une mission sur place du ou des proposants.

ÉVALUATION

Veuillez adresser votre demande à : iodp-france@get.omp.eu

Les demandes peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles seront évaluées par le comité IODP-France constitué d'experts des différentes thématiques couvertes par le programme IODP.

Il n'y a **pas de date limite pour la soumission des projets**. Plusieurs sessions d'évaluation sont organisées au cours de l'année. Signalons cependant que les crédits attribués ne pourront être versés durant la période comprise entre la fin novembre (fin de l'année comptable) et la fin mars (réception de notre budget).

SUBVENTION

- La demande budgétaire pourra porter sur :
 - 1) des frais de fonctionnement pour le traitement des échantillons* et données;
 - 2) l'achat de petit équipement
 - 3) des frais de missions justifiés par l'accès à un instrument, des réunions d'équipe,
- Le budget attribué vous sera versé sous forme de crédits « 9TGI ». Ce type de crédits ne permet pas de financer des salaires et n'est pas reportable d'une année civile sur l'autre. Vous avez la possibilité de demander le versement de la somme qui vous sera attribuée en deux tranches. Le cas échéant, établissez un budget pour l'année 1 et pour l'année 2.

ENGAGEMENTS

- Le dossier devra comporter le visa de la direction du laboratoire à laquelle la personne portant le projet est rattachée.
- Veuillez signaler si des crédits ont été ou vont être demandés à d'autres programmes pour le projet, voire si des crédits ont déjà été obtenus.
- Veuillez remercier IODP-France pour le soutien financier dans vos publications.

CONTACTS

Bureau IODP-France

UMR 5563 Géosciences Environnement Toulouse, Observatoire Midi-Pyrénées,
14, Av. Edouard Belin, 31400 Toulouse

Le Bureau IODP-France - iodp-france@get.omp.eu
Georges Ceuleneer : Président
Karen Boniface : Coordinatrice scientifique
AnneMarie Cousin : Infographie et communication

* Pour les coûts analytiques, veuillez préciser la grille tarifaire pratiquée par le(s) laboratoire(s) dans le(s)quel(s) seront effectuées les analyses ainsi que le nombre d'échantillons qu'il est prévu de traiter.